

AMAP « La Touzelle »

Contrat d'engagement réciproque

du 1^{er} décembre 2017 au 27 avril 2018

Le pain de Benoît

Benoît Cassan est paysan-boulangier à Saint-Mathieu-de-Trévières. Il loue des terres sur lesquelles il cultive plusieurs variétés anciennes de blé : à Villevieille en 2013 et à Aujargues en 2014. Il moule lui-même son blé avec son moulin. Le petit-épeautre est pour cette année cultivé par Benoît.

Benoît fabrique trois sortes de pain cuit au feu de bois : pain aux graines de lin et de tournesol, pain dit « Blés anciens » et pain au petit-épeautre.

Ingrédients : farines bio locales, levain naturel, sel de Guérande et graines (lin) issues de l'agriculture biologique.

Engagements mutuels

Benoît s'engage à livrer les pains chaque **vendredi soir aux Arceaux entre 18h30 et 19h30**.

Les amapiens s'engagent sur un calendrier de commandes. Ils viennent chercher leurs pains ou les font récupérer. Ils trouvent un remplaçant en cas d'abandon en cours de contrat et ne réclament pas à Benoît les sommes déjà versées.

Les pains non récupérés en fin de distribution seront partagés en priorité entre les amapiens. En cas d'empêchement le jour de la distribution, vous pouvez prévenir par téléphone (voir au dos) afin de récupérer votre commande ultérieurement.

Modification et commandes supplémentaires

Il est possible de modifier les dates de livraison ou de commander des pains supplémentaires en envoyant un email à la personne qui s'occupe des commandes jusqu'au **mercredi soir 18h**.

Le paiement des pains supplémentaires se fait à l'aide d'un avoir que vous devez alimenter avant de passer cette commande (liquide ou chèque sous enveloppe à votre nom à remettre le vendredi soir).

Attention, aucune annulation n'est acceptée.

Liste de diffusion de l'AMAP

Les adresses email seront incluses dans la liste de diffusion de l'AMAP « La Touzelle ». Merci de n'envoyer que des messages concernant l'AMAP.

Quantités et dates de livraison souhaitées

Indiquer dans le tableau ci-dessous le nombre de pains aux dates désirées.

Pour les demi-pains, trouver un co-pain.

	Décembre					Janvier				Février				Unité	Sous total	
date	1	8	15	22	29	5	12	19	26	2	9	16	23			
Blés anciens					pas de livraison								x5€€	
Graines														x5€€
Petit-épeautre (500g)															..x4,5€€
Petit-épeautre (1kg)															...x8€€
Benoîte (500g)															...x3€€
Lanouville (500g)															...x3€€
Total 1														<u>.....€</u>		

	Mars					Avril				Unité	Sous total
date	2	9	16	23	30	6	13	20	27		
Blés anciens									x5€€
Graines									x5€€
Petit-épeautre (500g)										..x4,5€€
Petit-épeautre (1kg)										...x8€€
Benoîte (500g)										...x3€€
Lanouville (500g)										...x3€€
Total 2										<u>.....€</u>	

Total (1+2) : € payés en liquide ou en chèques à l'ordre de **Benoît CASSAN** (jusqu'à 3 chèques).

prénom, nom :

email :

n° de téléphone :

Date

Signature de l'amapien

Signature du paysan-boulangier

Contrat à remettre (en attendant la nouvelle équipe) à Laurent ou Lise.

Contacts :

Laurent (a.fantomas@no-log.org)

Lise (lise.chapelier@gmail.com) – 06.10.63.24.08)